



QUARANTE ET UNIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

COMMISSION DES DESIGNATIONS

Deuxième rapport



Au cours de sa première séance, tenue le 2 mai 1988, la Commission des Désignations a décidé de proposer à l'Assemblée de la Santé, conformément à l'article 25 du Règlement intérieur de l'Assemblée, les désignations suivantes :

Vice-Présidents de l'Assemblée :

Dr E. Mohs (Costa Rica)  
Professeur M. A. Matin (Bangladesh)  
Dr C. Hernandez Gil (Espagne)  
Dr P. Papageorghiou (Chypre)  
Dr T. Maoate (Iles Cook)

Commission A : Président - Dr A. R. Y. Abdul Razak (Koweït)

Commission B : Président - Dr T. Mork (Norvège).

En ce qui concerne les postes de membres du Bureau à pourvoir par voie d'élection, conformément à l'article 31 du Règlement intérieur de l'Assemblée, la Commission a décidé de proposer les délégués des seize pays suivants : Barbade, Bhoutan, Chine, Cuba, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Ghana, Iraq, Nigéria, Pérou, Qatar, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zambie et Zimbabwe.

- - -